



PROCES-VERBAL N° REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES

L'an deux mille dix-neuf, le 23 avril, à 19h00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de M. José DOMINGUEZ, Maire.

Présents : - M. DOMINGUEZ José - M. DELINOTTE Jean-Charles - M. AUBRY Maurice - Mme PÉCHEUX Aurore - Mme PRUVOST Danièle - M. DEVAUX Eric – Mme DE ANTONIO Sandrine – M.DOMINGUEZ David – M. BAILLON Christian.

Excusés : - Mme LEBRUN Dominique (procuration à DE ANTONIO Sandrine) M.GOULET Stéphane -

Absents : - M. MANGAS Ismaël - M. HURLAIN Mickaël

Secrétaire de séance : Mme PÉCHEUX Aurore

Compte rendu du Conseil Municipal du 18/04/2019 : Compte-tenu du délai très court qui était donné, le compte rendu sera soumis aux membres du conseil pour approbation lors du prochain Conseil Municipal.

Avant d'aborder le budget primitif 2019, en réponse à la question posée du 18 avril dernier au sujet de la subvention 2018 accordée à l'Ecole, la mairie indique que cette subvention de 450 Euros a bien été versée.

Ordre du jour :

1. Vote du budget primitif 2019 :

Les dépenses de fonctionnement ayant été largement débattues le 18 avril, M. AUBRY insiste plus particulièrement sur les projets d'investissement : Jardin de Fallia, mise aux normes énergétique des logements communaux, réhabilitation des locaux techniques, mise aux normes des assainissements individuels des bâtiments communaux.

Concernant la salle communale, une subvention du département d'un montant de 34 005 Euros n'avait pas été porté dans les recettes d'investissement. Cette rectification a été faite renforçant notre budget en suréquilibre.

Après débat sur ces différents points, le maire propose de mettre au vote le budget primitif 2019 :
Le budget est adopté par 9 voix pour et 2 voix contre.

2. Questions diverses :

M. DOMINGUEZ a rencontré les habitants du quartier sinistré suite à l'incendie du 7 avril. Ces derniers envisagent d'écrire au Procureur de la République. En ce sens, ils seront soutenus par la Municipalité. Concernant l'augmentation des dépenses de carburant au cours de 2018 le dossier est en cours d'examen. Le Conseil Municipal sera informé prochainement des résultats.

Fin de la séance : 19H45
La Secrétaire de séance
Aurore PÉCHEUX

